

*Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 octobre 2000*

---

C-2000-533

MÉMOIRE - PROJET GRAND-  
BRÛLÉ/VIGNAN - LIGNE BITERNE À  
315 kV

---

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES-R. FORGET  
APPUYÉ PAR MARCEL SCHRYER**

**et résolu sur recommandation du directeur général :**

D'accepter le mémoire relatif au « PROJET Grand-Brûlé/Outaouais » préparé par le service d'urbanisme au mois d'octobre 1998 et présenté au comité d'information et de consultation publique sur le projet de construction d'une ligne biterne à 315 kV entre les postes Grand-Brûlé et Vignan; ce mémoire est conservé au dossier numéro C-2000-533 des archives municipales.

Il est également résolu de demander à la société Hydro-Québec de certifier que l'ajout d'une nouvelle ligne électrique et de nouveaux équipements au poste Vignan n'auront aucune incidence sur le niveau sonore actuel mesuré dans le quartier résidentiel adjacent au poste Vignan.

**ADOPTÉE.**

---

*« Je, soussigné, Richard D'Auray, assistant-greffier de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme. »*

*L'assistant-greffier de la Ville,*

  
M<sup>r</sup> Richard D'Auray